

# Journal officiel

## de l'Union européenne

L 55



Édition  
de langue française

### Législation

55<sup>e</sup> année  
29 février 2012

Sommaire

#### II Actes non législatifs

##### RÈGLEMENTS

- ★ **Règlement d'exécution (UE) n° 170/2012 du Conseil du 28 février 2012 mettant en œuvre l'article 8 bis, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie** ..... 1

Règlement d'exécution (UE) n° 171/2012 de la Commission du 28 février 2012 établissant les valeurs forfaitaires à l'importation pour la détermination du prix d'entrée de certains fruits et légumes ..... 14

Règlement d'exécution (UE) n° 172/2012 de la Commission du 28 février 2012 modifiant les prix représentatifs et les montants des droits additionnels à l'importation pour certains produits du secteur du sucre, fixés par le règlement d'exécution (UE) n° 971/2011 pour la campagne 2011/2012 ..... 16

##### DÉCISIONS

2012/125/UE:

- ★ **Décision du Conseil du 28 février 2012 portant nomination d'un membre de la Cour des comptes** ..... 18

- ★ **Décision d'exécution 2012/126/PESC du Conseil du 28 février 2012 mettant en œuvre la décision 2010/639/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie** ... 19

Prix: 3 EUR

(suite au verso)

# FR

Les actes dont les titres sont imprimés en caractères maigres sont des actes de gestion courante pris dans le cadre de la politique agricole et ayant généralement une durée de validité limitée.

Les actes dont les titres sont imprimés en caractères gras et précédés d'un astérisque sont tous les autres actes.

RECOMMANDATIONS

2012/127/UE:

- ★ **Recommandation du Conseil du 21 février 2012 sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (huitième FED) pour l'exercice 2010** ..... 32

2012/128/UE:

- ★ **Recommandation du Conseil du 21 février 2012 sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (neuvième FED) pour l'exercice 2010** ..... 33

2012/129/UE:

- ★ **Recommandation du Conseil du 21 février 2012 sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (dixième FED) pour l'exercice 2010** ..... 34

---

Rectificatifs

- ★ **Rectificatif à la décision 2010/570/UE, Euratom du Conseil du 13 septembre 2010 portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2010 au 20 septembre 2015 (JO L 251 du 25.9.2010)** ..... 35



## II

(Actes non législatifs)

## RÈGLEMENTS

## RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 170/2012 DU CONSEIL

du 28 février 2012

**mettant en œuvre l'article 8 bis, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 765/2006 du Conseil <sup>(1)</sup>, et notamment son article 8 bis, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 18 mai 2006, le Conseil a adopté le règlement (CE) n° 765/2006.
- (2) Compte tenu de la gravité de la situation en Biélorussie, il convient d'inscrire certaines personnes sur la liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe I B du règlement (CE) n° 765/2006.
- (3) Il convient de mettre à jour les informations concernant les personnes inscrites sur la liste qui figure à l'annexe I A du règlement (CE) n° 765/2006.
- (4) Il convient de modifier les annexes I A et I B du règlement (CE) n° 765/2006 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

À l'annexe I A du règlement (CE) n° 765/2006, les mentions concernant les personnes suivantes:

1. Khadanevich, Aliaksandr Alyaksandrauvich
2. Pykina, Natallia
3. Saikouski, Uladzimir
4. Chubkavets, Kiril
5. Khrobastau, Uladzimir Ivanavich
6. Shylko, Alena Mikalaeuna
7. Stsiapurka, Uladzimir Mikhailavich

sont remplacées par les mentions figurant à l'annexe I du présent règlement.

*Article 2*

Le texte de l'annexe I B du règlement (CE) n° 765/2006 est remplacé par le texte figurant à l'annexe II du présent règlement.

*Article 3*

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 28 février 2012.

*Par le Conseil*

*Le président*

N. WAMMEN

<sup>(1)</sup> JO L 134 du 20.5.2006, p. 1.

## ANNEXE I

Personnes visées à l'article 1<sup>er</sup>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Date et lieu de naissance	Fonction
1.	Khadanovich, Aliaksandr Alyaksandrauvich  Khodanovich, Aleksandr Aleksandrovich	Хадановіч Аляксандр Аляксандравіч	Ходанович Александр Александрович		Juge au tribunal de l'arrondissement central de Minsk
2.	Pykina, Natallia Mikhailauna  Pykina, Natalia Mikhailauna  Pikina, Natalia Mikhailovna  (Pykina, Natalya Mikhailovna)	Пыкіна Наталля Міхайлаўна	Пыкина Наталья Михайловна	Date de naissance: 20.4.1971.  Lieu de naissance: Rakov	Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski, chargée de l'affaire Likhovid. A condamné M. Likhovid, militant du "Mouvement pour la liberté", à une peine d'emprisonnement de trois ans et demi en régime strict.
3.	Saikouski Valeri Yosifavich  Saikovski Valeri Yosifovich	Сайкоўскі  Валеры Іосіфавіч	Сайковский Валерий Иосифович	Adresse: Département du droit de l'administra- tion de l'arrondissement de Pervomaïski Chor- nogo K. 5, bureau 417  Tél.: +375 17 2800264	Procureur au tribunal d'arrondissement de Pervomaïski (Minsk), chargé du procès d'Ales Byalyatski, l'un des plus éminents défenseurs des droits de l'homme, chef du centre des droits de l'homme biélorusse "Vyasna" et vice-président de la FIDH. L'accusation qu'il a formulée était clairement et directement motivée par des considérations politiques et constituait une violation manifeste du code de procédure pénale.  Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique. En janvier 2012, nommé directeur adjoint de la commission d'enquête (division de Minsk).
4.	Chubkavets Kiril  Chubkovets Kirill	Чубкавец Кірыл	Чубковец Кирилл		Procureur chargé de l'affaire concernant les ex-candidats à la présidence Nikolai Statkevitch et Dmitri Uss, ainsi que les militants politiques et de la société civile Andrei Pozniak, Alexandre Klaskovski, Alexandre Kvetkevitch, Artiom Gribkov et Dmitri Boulanov. L'accusation qu'il a formulée était clairement motivée par des considérations politiques et constituait une violation manifeste du code de procédure pénale. Elle reposait sur une qualification erronée des événements du 19 décembre 2010, qu'aucun élément de preuve, document justificatif ou déposition de témoins ne corroborait.

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Date et lieu de naissance	Fonction
					<p>Procureur qui a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal de l'arrondissement de Pervomaïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski constituait une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>
5.	<p>Khrobastau, Uladzimir Ivanovich</p> <p>Khrobostov, Vladimir Ivanovich</p>	<p>Хробастаў Уладзімір Іванавіч</p>	<p>Хробостов Владимир Иванович</p>		<p>Juge au tribunal de Minsk. A rejeté (en tant que juge assesseur) le recours présenté contre la condamnation du militant politique Vasili Parfenkov lors d'un procès ayant constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Le 24 janvier 2012, a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal d'arrondissement de Pervomaïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski constituait une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>
6.	<p>Shylko, Alena Mikalaeuna</p> <p>Shilko, Elena Nikolaevna</p> <p>(Shilko, Yelena Nikolaevna)</p>	<p>Шылько Алена Мікалаеўна</p>	<p>Шилько Елена Николаевна</p>		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Moskovski (Minsk).</p> <p>Le 24 janvier 2012, a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal d'arrondissement de Pervomaïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski constituait une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>
7.	<p>Stsiapurka, Uladzimir Mikhailovich</p> <p>Stepurko, Vladimir Mikhailovich</p>	<p>Сцяпурка Уладзімір Міхайлавіч</p>	<p>Степурко Владимир Михайлович</p>		<p>Juge au tribunal de Minsk. A rejeté (en tant que juge principal) les recours présentés contre les condamnations des militants politiques et de la société civile Irina Khalip, Sergei Martselev, Pavel Severinets, Dmitri Bondarenko, Dmitri Doronin, Sergei Kazakov, Vladimir Loban, Vitali Matsukevich, Evgeni Sekret et Oleg Fedorkevich lors de procès ayant constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p>

Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Date et lieu de naissance	Fonction
				<p>Le 24 janvier 2012, a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal d'arrondissement de Pervo-maïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski constituait une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>

## ANNEXE II

Liste des personnes physiques ou morales visées à l'article 2, paragraphe 6

## Personnes

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
1.	Barsukou, Aliaksandr Piatrovich  Barsukov, Aleksandr Petrovich	Барсукоў Аляксандр Пятровіч	Барсуков Александр Петрович		Colonel, chef de la police de Minsk. Depuis sa nomination au poste de chef de la police de Minsk, le 21 octobre 2011, il est responsable, en tant que commandant, de la répression exercée à Minsk à l'encontre d'une douzaine de manifestants pacifiques, qui ont par la suite été condamnés pour infraction à la loi sur les manifestations de masse. Pendant plusieurs années, il a dirigé l'action policière visant à réprimer les manifestations de rue de l'opposition.
2.	Putsyla, Uladzimir Ryhoravich  (Putsila, Uladzimir Ryhoravich)  Putsilo, Vladimir Grigorievich  (Putsilo, Vladimir Grigoryevich)	Пуцыла Уладзімір Рыгоравіч  (Пуцыла Уладзімір Рыгоравіч)	Пуцило Владимир Григорьевич		Président du tribunal de Minsk chargé en dernier ressort de contrôler les verdicts (rendus par le tribunal de première instance et confirmés par la cour d'appel) dans l'affaire Pavel Severinets, prisonnier politique reconnu internationalement (co-président du comité d'organisation chargé de créer le parti chrétien-démocrate biélorusse et directeur de campagne de Vital Rymachevski, candidat à l'élection présidentielle de 2010), ainsi que dans l'affaire Alexandre Otrochtchenkov, ancien prisonnier politique (attaché de presse d'Andreï Sannikov, candidat à l'élection présidentielle de 2010). Il a rejeté le recours judiciaire introduit contre ces verdicts, en violation manifeste du code de procédure pénale.
3.	Valchkova, Maryiana Leanidauna  (Valchkova, Maryana Leanidauna)  Volchkova, Marianna Leonidovna	Валчкова Марыяна Леанідаўна	Волчкова Марианна Леонидовна		Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:  a) 7 juillet 2011, Lelikaw Andrey, 7 jours d'emprisonnement; b) 7 juillet 2011, Lapatsik Yawhen, peine inconnue; c) 7 juillet 2011, Syarheyew Uladzimir, 11 jours d'emprisonnement; d) 4 juillet 2011, Stsepanenka Alyksandr, 5 jours d'emprisonnement; e) 4 juillet 2011, Plyuto Tatsyana, 20 unités de base journalières (700 000 BLR); f) 23 juin 2011, Kanaplyannik Syarhey, 20 unités de base journalières (700 000 BLR); g) 20 décembre 2010, Furman Viktar, 11 jours d'emprisonnement; h) 20 décembre 2010, Astashow Anton, 11 jours d'emprisonnement; i) 20 décembre 2010, Navumava Valyantsina, 11 jours d'emprisonnement.  A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
4.	Reliava, Aksana Anatolyeuna  (Raliava Aksana Anatolyeuna  Relyava, Aksana Anatolieuna  Ralyava, Aksana Anatolieuna)  Reliavo, Oksana Anatolyevna  (Relyavo, Oxana Anatolievna)	Рэлява Аксана Анатольеўна  (Ралява Аксана Анатольеўна)	Реляво Оксана Анатольевна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Sovetski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 23 juin 2011, Khalyezin Yuri, 20 unités de base journalières (700 000 BLR);</li> <li>b) 23 juin 2011, Rutski Alyksandr, 20 unités de base journalières (700 000 BLR);</li> <li>c) 28 mars 2011, Ivashkevich Viktar, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>d) 21 décembre 2010, Asmanaw Arsen, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>e) 20 décembre 2010, Kudlayew Alyksandr, 30 unités de base journalières;</li> <li>f) 20 décembre 2010, Tryputsin Vitaut, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>g) 20 décembre 2010, Assipenka Andrey, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>h) 20 décembre 2010, Ardabatski Dzyanis, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>i) 20 décembre 2010, Kazłowski Andrey, 15 jours d'emprisonnement et 1 050 000 BLR.</li> </ul> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
5.	Khvainitskaya, Zhanna Anatolyeuna  (Khvainitskaia, Zhanna Anatolieuna)  Khvoinitskaya, Zhanna Anatolyevna  (Khvoinitskaia, Zhanna Anatolievna)	Хвайніцкая Жанна Анатольеўна	Хвойницкая Жанна Анатольевна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Zavodskoi (Minsk). Elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 20 décembre 2010, Makarenka Adam, 6 jours d'emprisonnement;</li> <li>b) 20 décembre 2010, Bachyla Uladzimir, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</li> <li>c) 20 décembre 2010, Kukalyew Syarhey, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>d) 20 décembre 2010, Astafyew Alyksandr, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>e) 20 décembre 2010, Yazerski Raman, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>f) 20 décembre 2010, Sapranyetskaya Darya, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>g) 20 décembre 2010, Aheyeva Iryna, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>h) 20 décembre 2010, Drahun Alyksandr, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>i) 20 décembre 2010, Shambalava Tatsyana, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>j) 20 décembre 2010, Dzyemidzyuk Barys, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>k) 20 décembre 2010, Kassabuka Alyksandr, 10 jours d'emprisonnement.</li> </ul> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
6.	Mazouka, Anzhalika Mikhailauna  Mazovka, Anzhelika Mikhailovna	Мазоўка Анжаліка Міхайлаўна	Мазовка Анжелика Михайловна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Sovetski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 14 juillet 2011, Bussel Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 14 juillet 2011, Krukowski Syarhey, 8 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 14 juillet 2011, Kantsin Yahor, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 7 juillet 2011, Sukhanossik Vyachaslaw, 8 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 21 décembre 2010, Nyanakhaw Andrey, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Myslivets Ihar, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Vilkin Alyaksey, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Kharitonaw Paval, 12 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
7.	Kochyk, Aliaksandr Vasilyevich  (Kochyk, Aliaksandr Vasilievich)  Kochik, Aleksandr Vasilyevich  (Kochik, Alexandr Vasilievich)	Кочык Аляксандр Васільевіч	Кочик Александр Васильевич		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski (Minsk). En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 7 juillet 2011, Revut Yawhen, 8 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 4 juillet 2011, Nikitsenka Katsyaryna, 5 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 23 juin 2011, Kazak Zmitser, 28 unités de base journalières (980 000 BLR);</p> <p>d) 20 décembre 2010, Dzyezidzenka Dzianis, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Navumovich Syarhey, 14 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Kavalenka Wsevalad, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Tsupa Dzyanis, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Makashyn Syarhey, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>i) 20 décembre 2010, Zhakhavets Illya, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
8.	Karovina, Natallia Uladzimirauna  (Karovina, Natallya Uladzimirauna)	Каровіна Наталля Уладзіміраўна	Коровина Наталья Владимировна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Frunzenski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
	Korovina, Natalia Vladimirovna  (Korovina, Natalya Vladimirovna)				<p>a) 30 juin 2011, Tsyareshchanka Uladzimir, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>b) 30 juin 2011, Sytsko Stefan, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 30 juin 2011, Arapinovich Alyaksandr, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>d) 30 juin 2011, Yukhnowski Dzyanis, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>e) 30 juin 2011, Sarachuk Yulian, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>f) 23 juin 2011, Shewtsow Syarhey, 8 unités de base journalières (280 000 BLR);</p> <p>g) 20 décembre 2010, Vashkevich Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Myadzvedz Lyeamid, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
9.	Harbatouski, Yury Aliaksandravich  (Harbatouski, Iury Aliaksandravich)  Gorbatovski, Yuri Aleksandrovich  (Gorbatovski, Iuri Aleksandrovich;  Gorbatovski, Yuriy Alexandrovich)	Гарбатоўскі Юрый Аляксандравіч	Горбатовский Юрий Александрович	<p>Date de naissance: 15 mai 1969</p> <p>Lieu de naissance: Magde-burg</p> <p>Numéro de passeport: MP 2935942</p>	<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Pervomaiski (Minsk). En 2010, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Hubskaaya Iryna, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 20 décembre 2010, Kaptsiuh Dzmitry, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 20 décembre 2010, Mikheyenka Yahor, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Burbo Andrey, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Pushnarova Hanna, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Shepuraw Mikita, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Zadzyarkowski Andrey, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Yaromyenkaw Yawhen, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
10.	Liushtyk, Siarhei Anatolievich  (Liushtyk, Siarhey Anatolyevich)  Liushtyk, Sergei Anatolievich  (Liushtyk, Sergey Anatolyevich)	Ліуштык Сяргей Анатольевіч	Ліуштык Сергей Анатольевич		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Pervomaiski (Minsk). En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 14 juillet 2011, Struy Vitali, 10 unités de base journalières (35 000 BLR);</p> <p>b) 4 juillet 2011, Shalamitski Paval, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 20 décembre 2010, Sikirytskaya Tatsyana, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Dranchuk Yuliya, 13 jours d'emprisonnement;</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
					<p>e) 20 décembre 2010, Lapko Mikalay, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Pramatoraw Vadzim, 12 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
11.	<p>Yakunchykhin, Aliaksandr Anatolyevich</p> <p>(Iakunchykhin, Aliaksandr Anatolievich)</p> <p>Yakunchikhin, Aleksandr Anatolyevich</p> <p>(Iakunchikhin, Alexandr Anatolievich)</p>	<p>Якунчыхін Аляксандр Анатольевіч</p>	<p>Якунчихин Александр Анатольевич</p>		<p>Juge au tribunal central de l'arrondissement de Minsk. En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 17 novembre 2011, Makayew Alyaksandr, 5 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 7 juillet 2011, Tukay Illya, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 7 juillet 2011, Shapchyts Yawhen, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 31 janvier 2011, Kulakow Lyeamid, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</p> <p>e) 21 décembre 2010, Yaromyenak Uladzimir, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Daroshka Alyaksey, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Kakhno Herman, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Palyakow Vital, 15 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
12.	<p>Zapasnik, Maryna Sviataslavauna</p> <p>Zapasnik, Marina Sviatoslavovna</p>	<p>Запаснік Марына Святаславаўна</p>	<p>Запасник Марина Святославовна</p>		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 18 juillet 2011, Palyakow Vital, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 7 juillet 2011, Marozaw S., 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 7 juillet 2011, Badrahin Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 7 juillet 2011, Marozova S., 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 7 juillet 2011, Varabey Alyaksandr, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 4 juillet 2011, Mazurenka Mikita, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
13.	Dubinina, Zhanna Piatrouna  Dubinina, Zhanna Petrovna	Дубініна Жанна Пятроўна	Дубинина Жанна Петровна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Zavodskoi (Minsk). En 2010, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Hulyak Vital, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Vaskabovich Lyudmila, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR),  c) 20 décembre 2010, Urywski Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;  d) 20 décembre 2010, Stashulyonak Veranika, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  e) 20 décembre 2010, Say Syarhey, 10 jours d'emprisonnement;  f) 20 décembre 2010, Maksimenka Hastassya, 10 jours d'emprisonnement;  g) 20 décembre 2010, Nikitarovich Yuliya, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
14.	Krasouskaya, Zinaida Uladzimirauna  (Krasouskaia, Zinaida Uladzimirauna)  Krasovskaya, Zinaida Vladimirovna  (Krasovskaia, Zinaida Vladimirovna)	Красоўская Зінаіда Уладзіміраўна	Красовская Зинаида Владимировна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2010, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Krawchuk Volha, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Charukhina Hanna, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  c) 20 décembre 2010, Dubovik Alena, 15 jours d'emprisonnement;  d) 20 décembre 2010, Boldzina Alena, 12 jours d'emprisonnement;  e) 20 décembre 2010, Syrakvash Andrey, 15 jours d'emprisonnement;  f) 20 décembre 2010, Klimko Nastassiya, 12 jours d'emprisonnement;  g) 20 décembre 2010, Kuwshinaw Viktor, 15 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
15.	Hermanovich, Sjarhei Mikhailavich  Germanovich, Sergei Mikhailovich  (Germanovich, Sergey Mikhailovich)	Германовіч Сяргей Міхайлавіч	Германович Сергей Михайлович		<p>Juge au tribunal d'arrondissement d'Oktiabrski (Minsk). En 2010, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Sidarevich Katsyaryna, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Lyskavets Paval, 15 jours d'emprisonnement;</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
					<p>c) 20 décembre 2010, Sachylka Syarhey, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Krawtsow Dzianis, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Vyarbitski Uladzimir, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Newdakh Maksim, 15 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
16.	<p>Svistunova, Valiantsina Mikalaeuna</p> <p>(Svistunova, Valyantsina Mikalayeuna)</p> <p>Svistunova, Valentina Nikolaevna</p> <p>(Svistunova, Valentina Nikolayevna)</p>	<p>Свістунова Валянціна Мікалаеўна</p>	<p>Свистунова Валентина Николаевна</p>		<p>Juge au tribunal central de l'arrondissement de Minsk. En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 21 juillet 2011, Bandarenka Volha, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 21 juillet 2011, Ruskaya Volha, 11 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 20 décembre 2010, Marchyk Stanislaw, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Stanchyk Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Anyankow Syarhey, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
17.	<p>Sheiko, Ina Valerieuna</p> <p>(Shaiko, Ina Valerieuna)</p> <p>Sheyko, Ina Valerieuna)</p> <p>Sheyko, Inna Valerievna</p> <p>(Sheiko, Inna Valeryevna)</p>	<p>Шэйко Іна Валер'еўна</p> <p>(Шайко Іна Валер'еўна)</p>	<p>Шейко Инна Валерьевна</p>		<p>Juge au tribunal central de l'arrondissement de Minsk. En 2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 21 juillet 2011, Shapavalaw Paval, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 21 juillet 2011, Ivanyuk Yawhen, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 14 juillet 2011, Khadzinski Paval, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>d) 23 juin 2011, Sudnik Andrey, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>e) 23 juin 2011, Yatskow Usevalad, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</p> <p>f) 28 avril 2011, Kudlaew Alyaksandr, 50 unités de base journalières (1 750 000 BLR).</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
18.	Lapo, Liudmila Ivanauna  (Lapo, Lyudmila Ivanauna;  Lapo, Ludmila Ivanauna)  Lappo, Ludmila Ivanovna  (Lappo, Liudmila Ivanovna;  Lappo, Lyudmila Ivanovna)	Лапо Людміла Іванаўна	Лаппо Людмила Ивановна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Frunzenski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 7 juillet 2011, Melyanets Mikalay, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>b) 30 juin 2011, Shastseryk Uladzimir, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>c) 30 juin 2011, Zyakaw Eryk, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>d) 25 avril 2011, Grynman Nastassiya, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</li> <li>e) 20 décembre 2010, Nikishyn Dzmitry, 11 jours d'emprisonnement.</li> </ul> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
19.	Barysionak, Anatol Uladzimiravich  (Barysionak, Anatol Uladzimiravich)  Borisenok, Anatoli Vladimirovich  (Borisenok, Anatoli Vladimirovich;  Borisionok, Anatoli Vladimirovich;  Borisyonok, Anatoliy Vladimirovich)	Барысёнак Анатоль Уладзіміравіч	Борисенко Анатолий Владимирович		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski (Minsk). En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 23 juin 2011, Belush Zmitser, 20 unités de base journalières (700 000 BLR);</li> <li>b) 20 décembre 2010, Zhawnyak Ihar, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</li> <li>c) 20 décembre 2010, Nyestser Aleh, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>d) 20 décembre 2010, Trybushewski Kiryl, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>e) 20 décembre 2010, Murashkevich Vyachaslav, 10 jours d'emprisonnement.</li> </ul> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
20.	Yuferytsyn, Dzmitry Viktaravich  (Iuferytsyn, Dzmitry Viktaravich)  Yuferitsyn, Dmitri (Dmitry) Viktorovich  (Yuferitsin, Dmitri Viktorovich;  Iuferitsyn, Dmitri Viktorovich)	Юферыцын Дзмітрый Віктаравіч	Юферицын Дмитрий Викторович		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2010, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 20 décembre 2010, Charukhin Kanstantsin, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</li> <li>b) 20 décembre 2010, Yarmola Mikalay, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>c) 20 décembre 2010, Halka Dzmitry, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>d) 20 décembre 2010, Navumaw Viktar, 12 jours d'emprisonnement;</li> <li>e) 20 décembre 2010, Haldzenka Anatol, 10 jours d'emprisonnement.</li> </ul>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
					A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.
21.	Ziankevich, Valiantsina Mikalaеuna  (Zyankevich, Valyantsina Mikalayeuna)  Zenkevich, Valentina Nikolaevna	Зянькевіч Валянціна Мікалаеўна	Зенькевич Валентина Николаевна		Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2010, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants: a) 20 décembre 2010, Yarmolaw Yahor, 12 jours d'emprisonnement; b) 20 décembre 2010, Palubok Alyaksandr, 15 jours d'emprisonnement; c) 20 décembre 2010, Mikhalkin Zakhar, 10 jours d'emprisonnement; d) 20 décembre 2010, Smalak Syarhey, 15 jours d'emprisonnement; e) 20 décembre 2010, Vassilewski Alyaksandr, 15 jours d'emprisonnement.  A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 171/2012 DE LA COMMISSION****du 28 février 2012****établissant les valeurs forfaitaires à l'importation pour la détermination du prix d'entrée de certains fruits et légumes**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur (règlement «OCM unique») <sup>(1)</sup>,

vu le règlement d'exécution (UE) n° 543/2011 de la Commission du 7 juin 2011 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil en ce qui concerne les secteurs des fruits et légumes et des fruits et légumes transformés <sup>(2)</sup>, et notamment son article 136, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) Le règlement d'exécution (UE) n° 543/2011 prévoit, en application des résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay, les critères pour la fixation par la Commission des valeurs forfaitaires

à l'importation des pays tiers, pour les produits et les périodes figurant à l'annexe XVI, partie A, dudit règlement.

(2) La valeur forfaitaire à l'importation est calculée chaque jour ouvrable, conformément à l'article 136, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) n° 543/2011, en tenant compte des données journalières variables. Il importe, par conséquent, que le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

Les valeurs forfaitaires à l'importation visées à l'article 136 du règlement d'exécution (UE) n° 543/2011 sont fixées à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 28 février 2012.

*Par la Commission,  
au nom du président,*

José Manuel SILVA RODRÍGUEZ  
*Directeur général de l'agriculture et  
du développement rural*

<sup>(1)</sup> JO L 299 du 16.11.2007, p. 1.

<sup>(2)</sup> JO L 157 du 15.6.2011, p. 1.

## ANNEXE

## Valeurs forfaitaires à l'importation pour la détermination du prix d'entrée de certains fruits et légumes

(EUR/100 kg)

Code NC	Code des pays tiers <sup>(1)</sup>	Valeur forfaitaire à l'importation
0702 00 00	IL	107,9
	JO	75,8
	MA	82,4
	TN	80,7
	TR	104,8
	ZZ	90,3
0707 00 05	JO	134,1
	MA	94,2
	TR	165,7
	ZZ	131,3
0709 91 00	EG	88,4
	MA	82,2
	ZZ	85,3
0709 93 10	MA	61,7
	TR	132,5
	ZZ	97,1
0805 10 20	EG	52,7
	IL	74,0
	MA	49,7
	TN	52,6
	TR	72,3
	ZZ	60,3
0805 20 10	IL	129,9
	MA	82,5
	ZZ	106,2
0805 20 30, 0805 20 50, 0805 20 70, 0805 20 90	EG	74,1
	IL	129,6
	MA	111,0
	TR	61,6
	ZZ	94,1
0805 50 10	EG	42,9
	TR	55,8
	ZZ	49,4
0808 10 80	CA	122,9
	CL	98,4
	CN	85,0
	MK	33,9
	US	140,4
	ZZ	96,1
0808 30 90	AR	83,4
	CL	89,2
	CN	63,1
	US	127,1
	ZA	92,4
	ZZ	91,0

<sup>(1)</sup> Nomenclature des pays fixée par le règlement (CE) n° 1833/2006 de la Commission (JO L 354 du 14.12.2006, p. 19). Le code «ZZ» représente «autres origines».

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 172/2012 DE LA COMMISSION****du 28 février 2012****modifiant les prix représentatifs et les montants des droits additionnels à l'importation pour certains produits du secteur du sucre, fixés par le règlement d'exécution (UE) n° 971/2011 pour la campagne 2011/2012**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur (règlement OCM unique) <sup>(1)</sup>,vu le règlement (CE) n° 951/2006 de la Commission du 30 juin 2006 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 318/2006 du Conseil en ce qui concerne les échanges avec les pays tiers dans le secteur du sucre <sup>(2)</sup>, et notamment son article 36, paragraphe 2, deuxième alinéa, deuxième phrase,

considérant ce qui suit:

- (1) Les montants des prix représentatifs et des droits additionnels applicables à l'importation de sucre blanc, de sucre brut et de certains sirops pour la campagne 2011/2012 ont été fixés par le règlement d'exécution (UE) n° 971/2011 de la Commission <sup>(3)</sup>. Ces prix et droits ont été modifiés en dernier lieu par le règlement d'exécution (UE) n° 159/2012 de la Commission <sup>(4)</sup>.

- (2) Les données dont la Commission dispose actuellement conduisent à modifier lesdits montants, conformément à l'article 36 du règlement (CE) n° 951/2006.

- (3) En raison de la nécessité d'assurer que cette mesure s'applique le plus rapidement possible après la mise à disposition des données actualisées, il convient que le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

Les prix représentatifs et les droits additionnels applicables à l'importation des produits visés à l'article 36 du règlement (CE) n° 951/2006, fixés par le règlement d'exécution (UE) n° 971/2011 pour la campagne 2011/2012, sont modifiés et figurent à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 28 février 2012.

*Par la Commission,  
au nom du président,*

José Manuel SILVA RODRÍGUEZ  
*Directeur général de l'agriculture et  
du développement rural*

<sup>(1)</sup> JO L 299 du 16.11.2007, p. 1.

<sup>(2)</sup> JO L 178 du 1.7.2006, p. 24.

<sup>(3)</sup> JO L 254 du 30.9.2011, p. 12.

<sup>(4)</sup> JO L 50 du 23.2.2012, p. 16.

## ANNEXE

**Montants modifiés des prix représentatifs et des droits additionnels à l'importation du sucre blanc, du sucre brut et des produits du code NC 1702 90 95 applicables à partir du 29 février 2012**

(en EUR)

Code NC	Montant du prix représentatif par 100 kg net du produit en cause	Montant du droit additionnel par 100 kg net du produit en cause
1701 12 10 <sup>(1)</sup>	45,51	0,00
1701 12 90 <sup>(1)</sup>	45,51	0,95
1701 13 10 <sup>(1)</sup>	45,51	0,00
1701 13 90 <sup>(1)</sup>	45,51	1,25
1701 14 10 <sup>(1)</sup>	45,51	0,00
1701 14 90 <sup>(1)</sup>	45,51	1,25
1701 91 00 <sup>(2)</sup>	50,14	2,43
1701 99 10 <sup>(2)</sup>	50,14	0,00
1701 99 90 <sup>(2)</sup>	50,14	0,00
1702 90 95 <sup>(3)</sup>	0,50	0,22

<sup>(1)</sup> Fixation pour la qualité type telle que définie à l'annexe IV, point III, du règlement (CE) n° 1234/2007.

<sup>(2)</sup> Fixation pour la qualité type telle que définie à l'annexe IV, point II, du règlement (CE) n° 1234/2007.

<sup>(3)</sup> Fixation par 1 % de teneur en saccharose.

# DÉCISIONS

## DÉCISION DU CONSEIL

du 28 février 2012

portant nomination d'un membre de la Cour des comptes

(2012/125/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu l'avis du Parlement européen <sup>(1)</sup>,

considérant ce qui suit:

- (1) Le mandat de M. Juan RAMALLO MASSANET arrive à échéance le 29 février 2012.
- (2) Il y a lieu, dès lors, de procéder à une nouvelle nomination,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

M. Baudilio TOMÉ MUGURUZA est nommé membre de la Cour des comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2012 au 28 février 2018.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 28 février 2012.

*Par le Conseil*  
*Le président*  
N. WAMMEN

---

<sup>(1)</sup> Avis du 14 février 2012 (non encore paru au Journal officiel).

**DÉCISION D'EXÉCUTION 2012/126/PESC DU CONSEIL****du 28 février 2012****mettant en œuvre la décision 2010/639/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 31, paragraphe 2,

vu la décision 2010/639/PESC du Conseil <sup>(1)</sup>, et notamment son article 4, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 25 octobre 2010, le Conseil a adopté la décision 2010/639/PESC.
- (2) Compte tenu de la gravité de la situation en Biélorussie, il convient d'inclure certaines personnes dans l'annexe V de la décision 2010/639/PESC.
- (3) Il convient de mettre à jour les informations concernant les personnes inscrites sur la liste qui figure à l'annexe III A de la décision 2010/639/PESC.
- (4) Il convient de modifier l'annexe III A et l'annexe V de la décision 2010/639/PESC en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

À l'annexe III A de la décision 2010/639/PESC, les mentions concernant les personnes suivantes:

1. Khadanevich, Aliaksandr Alyaksandrauvich

2. Pykina, Natallia

3. Saikouski, Uladzimir

4. Chubkavets, Kiril

5. Khrobastau, Uladzimir Ivanavich

6. Shylko, Alena Mikalaeuna

7. Stsiapurka, Uladzimir Mikhailavich

sont remplacées par les mentions figurant à l'annexe I de la présente décision.

*Article 2*

Les personnes dont le nom figure à l'annexe II de la présente décision sont ajoutées à l'annexe V de la décision 2010/639/PESC.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 28 février 2012.

*Par le Conseil*

*Le président*

N. WAMMEN

<sup>(1)</sup> JO L 280 du 26.10.2010, p. 18.

## ANNEXE I

Personnes visées à l'article 1<sup>er</sup>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Date et lieu de naissance	Fonction
1.	Khadanovich, Aliaksandr Alyaksandrauvich  Khodanovich, Aleksandr Aleksandrovich	Хадановіч Аляксандр Аляксандравіч	Ходанович Александр Александрович		Juge au tribunal de l'arrondissement central de Minsk
2.	Pykina, Natallia Mikhailauna  Pykina, Natalia Mikhailauna  Pikina, Natalia Mikhailovna  (Pykina, Natalya Mikhailovna)	Пыкіна Наталля Міхайлаўна	Пыкина Наталья Михайловна	Date de naissance: 20.4.1971.  Lieu de naissance: Rakov	Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski, chargée de l'affaire Likhovid. A condamné M. Likhovid, militant du "Mouvement pour la liberté", à une peine d'emprisonnement de trois ans et demi en régime strict.
3.	Saikouski Valeri Yosifavich  Saikovski Valeri Yosifovich	Сайкоўскі  Валеры Іосіфавіч	Сайковский Валерий Иосифович	Adresse: Département du droit de l'administra- tion de l'arrondissement de Pervomaïski Chor- nogo K. 5, bureau 417  Tél.: +375 17 2800264	Procureur au tribunal d'arrondissement de Pervo- maïski (Minsk), chargé du procès d'Ales Byalyatski, l'un des plus éminents défenseurs des droits de l'homme, chef du centre des droits de l'homme biélorusse "Vyasna" et vice-président de la FIDH. L'accusation qu'il a formulée était clairement et directement motivée par des considérations poli- tiques et constituait une violation manifeste du code de procédure pénale.  Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'oppo- sition démocratique. En janvier 2012, nommé directeur adjoint de la commission d'enquête (divi- sion de Minsk).
4.	Chubkavets Kiril  Chubkovets Kirill	Чубкавец Кірыл	Чубковец Кирилл		Procureur chargé de l'affaire concernant les ex- candidats à la présidence Nikolai Statkevitch et Dmitri Uss, ainsi que les militants politiques et de la société civile Andreï Pozniak, Alexandre Klas- kovski, Alexandre Kvetkevitch, Artiom Gribkov et Dmitri Boulanov. L'accusation qu'il a formulée était clairement motivée par des considérations poli- tiques et constituait une violation manifeste du code de procédure pénale. Elle reposait sur une qualification erronée des événements du 19 décembre 2010, qu'aucun élément de preuve, document justificatif ou déposition de témoins ne corroborait.

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Date et lieu de naissance	Fonction
					<p>Procureur qui a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal de l'arrondissement de Pervomaïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski avait constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>
5.	<p>Khrobastau, Uladzimir Ivanovich</p> <p>Khrobostov, Vladimir Ivanovich</p>	<p>Хробастаў Уладзімір Іванавіч</p>	<p>Хробостов Владимир Иванович</p>		<p>Juge au tribunal de Minsk. A rejeté (en tant que juge assesseur) le recours présenté contre la condamnation du militant politique Vasili Parfenkov lors d'un procès ayant constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Le 24 janvier 2012, a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal d'arrondissement de Pervomaïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski avait constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>
6.	<p>Shylko, Alena Mikalaevna</p> <p>Shilko, Elena Nikolaevna</p> <p>(Shilko, Yelena Nikolaevna)</p>	<p>Шылько Алена Мікалаеўна</p>	<p>Шилько Елена Николаевна</p>		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Moskovski (Minsk).</p> <p>Le 24 janvier 2012, a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal d'arrondissement de Pervomaïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski avait constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>
7.	<p>Stsiapurka, Uladzimir Mikhailavich</p> <p>Stepurko, Vladimir Mikhailovich</p>	<p>Сцяпурка Уладзімір Міхайлавіч</p>	<p>Степурко Владимир Михайлович</p>		<p>Juge au tribunal de Minsk. A rejeté (en tant que juge principal) les recours présentés contre les condamnations des militants politiques et de la société civile Irina Khalip, Sergei Martselev, Pavel Severinets, Dmitri Bondarenko, Dmitri Doronin, Sergei Kazakov, Vladimir Loban, Vitali Matsukevich, Evgeni Sekret et Oleg Fedorkevich lors de procès ayant constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p>

Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Date et lieu de naissance	Fonction
				<p>Le 24 janvier 2012, a rejeté le recours formé par Ales Byalyatski contre la peine prononcée à son encontre par le tribunal d'arrondissement de Pervomaïski (Minsk) alors que le procès de Byalyatski avait constitué une violation manifeste du code de procédure pénale.</p> <p>Byalyatski a joué un rôle dans la défense et l'aide des victimes de la répression liée aux élections du 19 décembre 2010 et des mesures répressives prises à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique.</p>

## ANNEXE II

## Personnes visées à l'article 2

## Personnes

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
1.	Barsukou, Aliaksandr Piatrovich  Barsukov, Aleksandr Petrovich	Барсукоў Аляксандр Пятровіч	Барсуков Александр Петрович		Colonel, chef de la police de Minsk. Depuis sa nomination au poste de chef de la police de Minsk, le 21 octobre 2011, il est responsable, en tant que commandant, de la répression exercée à Minsk à l'encontre d'une douzaine de manifestants pacifiques, qui ont par la suite été condamnés pour infraction à la loi sur les manifestations de masse. Pendant plusieurs années, il a dirigé l'action policière visant à réprimer les manifestations de rue de l'opposition.
2.	Putsyla, Uladzimir Ryhoravich  (Putsila, Uladzimir Ryhoravich)  Putsilo, Vladimir Grigorievich  (Putsilo, Vladimir Grigoryevich)	Пуцыла Уладзімір Рыгоравіч  (Пуцыла Уладзімір Рыгоравіч)	Пуцило Владимир Григорьевич		Président du tribunal de Minsk chargé en dernier ressort de contrôler les verdicts (rendus par le tribunal de première instance et confirmés par la cour d'appel) dans l'affaire Pavel Severinets, prisonnier politique reconnu internationalement (coprésident du comité d'organisation chargé de créer le parti chrétien-démocrate biélorusse et directeur de campagne de Vital Rymachevski, candidat à l'élection présidentielle de 2010), ainsi que dans l'affaire Alexandre Otrochtchenkov, ancien prisonnier politique (attaché de presse d'Andreï Sannikov, candidat à l'élection présidentielle de 2010). Il a rejeté le recours judiciaire introduit contre ces verdicts, en violation manifeste du code de procédure pénale.
3.	Valchkova, Maryiana Leanidauna  (Valchkova, Maryana Leanidauna)  Volchkova, Marianna Leonidovna	Валчкова Марыяна Леанідаўна	Волчкова Марианна Леонидовна		Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:  a) 7 juillet 2011, Lelikaw Andrey, 7 jours d'emprisonnement; b) 7 juillet 2011, Lapatsik Yawhen, peine inconnue; c) 7 juillet 2011, Syarheyew Uladzimir, 11 jours d'emprisonnement; d) 4 juillet 2011, Stsepanenka Alyksandr, 5 jours d'emprisonnement; e) 4 juillet 2011, Plyuto Tatsyana, 20 unités de base journalières (700 000 BLR); f) 23 juin 2011, Kanaplyannik Syarhey, 20 unités de base journalières (700 000 BLR); g) 20 décembre 2010, Furman Viktar, 11 jours d'emprisonnement; h) 20 décembre 2010, Astashow Anton, 11 jours d'emprisonnement; i) 20 décembre 2010, Navumava Valyantsina, 11 jours d'emprisonnement.  A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
4.	Reliava, Aksana Anatolyeuna  (Raliava Aksana Anatolyeuna  Relyava, Aksana Anatolieuna  Ralyava, Aksana Anatolieuna)  Reliavo, Oksana Anatolyevna  (Relyavo, Oxana Anatolievna)	Рэлява Аксана Анатольеўна  (Ралява Аксана Анатольеўна)	Реляво Оксана Анатольевна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Sovetski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 23 juin 2011, Khalyezin Yuri, 20 unités de base journalières (700 000 BLR);</li> <li>b) 23 juin 2011, Rutski Alyksandr, 20 unités de base journalières (700 000 BLR);</li> <li>c) 28 mars 2011, Ivashkevich Viktar, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>d) 21 décembre 2010, Asmanaw Arsen, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>e) 20 décembre 2010, Kudlayew Alyksandr, 30 unités de base journalières;</li> <li>f) 20 décembre 2010, Tryputsin Vitaut, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>g) 20 décembre 2010, Assipenka Andrey, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>h) 20 décembre 2010, Ardabatski Dzyanis, 15 jours d'emprisonnement;</li> <li>i) 20 décembre 2010, Kazłowski Andrey, 15 jours d'emprisonnement et 1 050 000 BLR.</li> </ul> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
5.	Khvainitskaya, Zhanna Anatolyeuna  (Khvainitskaia, Zhanna Anatolieuna)  Khvoinitskaya, Zhanna Anatolyevna  (Khvoinitskaia, Zhanna Anatolievna)	Хвайніцкая Жанна Анатольеўна	Хвойницкая Жанна Анатольевна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Zavodskoi (Minsk). Elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 20 décembre 2010, Makarenka Adam, 6 jours d'emprisonnement;</li> <li>b) 20 décembre 2010, Bachyla Uladzimir, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</li> <li>c) 20 décembre 2010, Kukalyew Syarhey, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>d) 20 décembre 2010, Astafyew Alyksandr, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>e) 20 décembre 2010, Yazerski Raman, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>f) 20 décembre 2010, Sapranyetskaya Darya, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>g) 20 décembre 2010, Aheyeva Iryna, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>h) 20 décembre 2010, Drahun Alyksandr, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>i) 20 décembre 2010, Shambalava Tatsyana, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>j) 20 décembre 2010, Dzyemidzyuk Barys, 10 jours d'emprisonnement;</li> <li>k) 20 décembre 2010, Kassabuka Alyksandr, 10 jours d'emprisonnement.</li> </ul> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
6.	Mazouka, Anzhalika Mikhailauna  Mazovka, Anzhelika Mikhailovna	Мазоўка Анжаліка Міхайлаўна	Мазовка Анжелика Михайловна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Sovetski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 14 juillet 2011, Bussel Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 14 juillet 2011, Krukowski Syarhey, 8 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 14 juillet 2011, Kantsin Yahor, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 7 juillet 2011, Sukhanossik Vyachaslaw, 8 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 21 décembre 2010, Nyanakhaw Andrey, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Myslivets Ihar, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Vilkin Alyaksey, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Kharitonaw Paval, 12 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
7.	Kochyk, Aliaksandr Vasilyevich  (Kochyk, Aliaksandr Vasilievich)  Kochik, Aleksandr Vasilyevich  (Kochik, Alexandr Vasilievich)	Кочык Аляксандр Васільевіч	Кочик Александр Васильевич		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski (Minsk). En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 7 juillet 2011, Revut Yawhen, 8 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 4 juillet 2011, Nikitsenka Katsyaryna, 5 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 23 juin 2011, Kazak Zmitser, 28 unités de base journalières (980 000 BLR);</p> <p>d) 20 décembre 2010, Dzyezidzenka Dzianis, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Navumovich Syarhey, 14 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Kavalenka Wsevalad, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Tsupa Dzyanis, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Makashyn Syarhey, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>i) 20 décembre 2010, Zhakhavets Illya, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
8.	Karovina, Natallia Uladzimirauna  (Karovina, Natallya Uladzimirauna)	Каровіна Наталля Уладзіміраўна	Коровина Наталья Владимировна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Frunzenski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
	Korovina, Natalia Vladimirovna  (Korovina, Natalya Vladimirovna)				<p>a) 30 juin 2011, Tsyreshchanka Uladzimir, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>b) 30 juin 2011, Sytsko Stefan, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 30 juin 2011, Arapinovich Alyksandr, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>d) 30 juin 2011, Yukhnowski Dzyanis, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>e) 30 juin 2011, Sarachuk Yulian, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>f) 23 juin 2011, Shewtsow Syarhey, 8 unités de base journalières (280 000 BLR);</p> <p>g) 20 décembre 2010, Vashkevich Alyksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Myadzvedz Lyeamid, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
9.	Harbatouski, Yury Aliaksandravich  (Harbatouski, Iury Aliaksandravich)  Gorbatovski, Yuri Aleksandrovich  (Gorbatovski, Iuri Aleksandrovich;  Gorbatovski, Yuriy Alexandrovich)	Гарбатоўскі Юрый Аляксандравіч	Горбатовский Юрий Александрович	<p>Date de naissance: 15 mai 1969</p> <p>Lieu de naissance: Magde-burg</p> <p>Numéro de passeport: MP 2935942</p>	<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Pervomaiski (Minsk). En 2010, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Hubskaaya Iryna, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 20 décembre 2010, Kaptsiuh Dzmitry, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 20 décembre 2010, Mikheyenka Yahor, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Burbo Andrey, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Pushnarova Hanna, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Shepuraw Mikita, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Zadzyarkowski Andrey, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Yaromyenkaw Yawhen, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
10.	Liushtyk, Siarhei Anatolievich  (Liushtyk, Siarhey Anatolyevich)  Liushtyk, Sergei Anatolievich  (Liushtyk, Sergey Anatolyevich)	Ліуштык Сяргей Анатольевіч	Ліуштык Сергей Анатольевич		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Pervomaiski (Minsk). En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 14 juillet 2011, Struy Vitali, 10 unités de base journalières (35 000 BLR);</p> <p>b) 4 juillet 2011, Shalamitski Paval, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 20 décembre 2010, Sikirytskaya Tatsyana, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Dranchuk Yuliya, 13 jours d'emprisonnement;</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
					<p>e) 20 décembre 2010, Lapko Mikalay, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Pramatoraw Vadzim, 12 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
11.	<p>Yakunchykhin, Aliaksandr Anatolyevich</p> <p>(Iakunchykhin, Aliaksandr Anatolievich)</p> <p>Yakunchikhin, Aleksandr Anatolyevich</p> <p>(Iakunchikhin, Alexandr Anatolievich)</p>	<p>Якунчыхін Аляксандр Анатольевіч</p>	<p>Якунчихин Александр Анатольевич</p>		<p>Juge au tribunal central de l'arrondissement de Minsk. En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 17 novembre 2011, Makayew Alyaksandr, 5 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 7 juillet 2011, Tukay Illya, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 7 juillet 2011, Shapchyts Yawhen, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 31 janvier 2011, Kulakow Lyeamid, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</p> <p>e) 21 décembre 2010, Yaromyenak Uladzimir, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Daroshka Alyaksey, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>g) 20 décembre 2010, Kakhno Herman, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>h) 20 décembre 2010, Palyakow Vital, 15 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
12.	<p>Zapasnik, Maryna Sviataslavauna</p> <p>Zapasnik, Marina Sviatoslavovna</p>	<p>Запаснік Марына Святаславаўна</p>	<p>Запасник Марина Святославовна</p>		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 18 juillet 2011, Palyakow Vital, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 7 juillet 2011, Marozaw S., 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 7 juillet 2011, Badrahin Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 7 juillet 2011, Marozova S., 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 7 juillet 2011, Varabey Alyaksandr, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 4 juillet 2011, Mazurenka Mikita, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
13.	Dubinina, Zhanna Piatrouna  Dubinina, Zhanna Petrovna	Дубініна Жанна Пятроўна	Дубинина Жанна Петровна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Zavodskoi (Minsk). En 2010, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Hulyak Vital, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Vaskabovich Lyudmila, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR),  c) 20 décembre 2010, Urywski Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;  d) 20 décembre 2010, Stashulyonak Veranika, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  e) 20 décembre 2010, Say Syarhey, 10 jours d'emprisonnement;  f) 20 décembre 2010, Maksimenka Hastassya, 10 jours d'emprisonnement;  g) 20 décembre 2010, Nikitarovich Yuliya, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
14.	Krasouskaya, Zinaida Uladzimirauna  (Krasouskaia, Zinaida Uladzimirauna)  Krasovskaya, Zinaida Vladimirovna  (Krasovskaia, Zinaida Vladimirovna)	Красоўская Зінаіда Уладзіміраўна	Красовская Зинаида Владимировна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2010, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Krawchuk Volha, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Charukhina Hanna, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  c) 20 décembre 2010, Dubovik Alena, 15 jours d'emprisonnement;  d) 20 décembre 2010, Boldzina Alena, 12 jours d'emprisonnement;  e) 20 décembre 2010, Syrakvash Andrey, 15 jours d'emprisonnement;  f) 20 décembre 2010, Klimko Nastassiya, 12 jours d'emprisonnement;  g) 20 décembre 2010, Kuwshinaw Viktor, 15 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
15.	Hermanovich, Sjarhei Mikhailavich  Germanovich, Sergei Mikhailovich  (Germanovich, Sergey Mikhailovich)	Германовіч Сяргей Міхайлавіч	Германович Сергей Михайлович		<p>Juge au tribunal d'arrondissement d'Oktiabrski (Minsk). En 2010, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Sidarevich Katsyaryna, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Lyskavets Paval, 15 jours d'emprisonnement;</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
					<p>c) 20 décembre 2010, Sachylka Syarhey, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Krawtsow Dzianis, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Vyarbitski Uladzimir, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>f) 20 décembre 2010, Newdakh Maksim, 15 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
16.	<p>Svistunova, Valiantsina Mikalaeuna</p> <p>(Svistunova, Valyantsina Mikalayeuna)</p> <p>Svistunova, Valentina Nikolaevna</p> <p>(Svistunova, Valentina Nikolayevna)</p>	<p>Свістунова Валянціна Мікалаеўна</p>	<p>Свистунова Валентина Николаевна</p>		<p>Juge au tribunal central de l'arrondissement de Minsk. En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 21 juillet 2011, Bandarenka Volha, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 21 juillet 2011, Ruskaya Volha, 11 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 20 décembre 2010, Marchyk Stanislaw, 15 jours d'emprisonnement;</p> <p>d) 20 décembre 2010, Stanchyk Alyaksandr, 10 jours d'emprisonnement;</p> <p>e) 20 décembre 2010, Anyankow Syarhey, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
17.	<p>Sheiko, Ina Valerieuna</p> <p>(Shaiko, Ina Valerieuna)</p> <p>Sheyko, Ina Valerieuna)</p> <p>Sheyko, Inna Valerievna</p> <p>(Sheiko, Inna Valeryevna)</p>	<p>Шэйко Іна Валер'еўна</p> <p>(Шайко Іна Валер'еўна)</p>	<p>Шейко Инна Валерьевна</p>		<p>Juge au tribunal central de l'arrondissement de Minsk. En 2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 21 juillet 2011, Shapavalaw Paval, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>b) 21 juillet 2011, Ivanyuk Yawhen, 12 jours d'emprisonnement;</p> <p>c) 14 juillet 2011, Khadzinski Paval, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>d) 23 juin 2011, Sudnik Andrey, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);</p> <p>e) 23 juin 2011, Yatskow Usevalad, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);</p> <p>f) 28 avril 2011, Kudlaew Alyaksandr, 50 unités de base journalières (1 750 000 BLR).</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
18.	Lapo, Liudmila Ivanauna  (Lapo, Lyudmila Ivanauna;  Lapo, Ludmila Ivanauna)  Lappo, Ludmila Ivanovna  (Lappo, Liudmila Ivanovna;  Lappo, Lyudmila Ivanovna)	Лапо Людміла Іванаўна	Лаппо Людмила Івановна		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Frunzenski (Minsk). En 2010-2011, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 7 juillet 2011, Melyanets Mikalay, 10 jours d'emprisonnement;  b) 30 juin 2011, Shastseryk Uladzimir, 10 jours d'emprisonnement;  c) 30 juin 2011, Zyakaw Eryk, 10 jours d'emprisonnement;  d) 25 avril 2011, Grynman Nastassiya, 25 unités de base journalières (875 000 BLR);  e) 20 décembre 2010, Nikishyn Dzmitry, 11 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
19.	Barysionak, Anatol Uladzimiravich  (Barysyonak, Anatol Uladzimiravich)  Borisenok, Anatoli Vladimirovich  (Borisenok, Anatoli Vladimirovich;  Borisionok, Anatoli Vladimirovich;  Borisyonok, Anatoliy Vladimirovich)	Барысёнак Анатоль Уладзіміравіч	Борисенко Анатолий Владимирович		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Partizanski (Minsk). En 2010-2011, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 23 juin 2011, Belush Zmitser, 20 unités de base journalières (700 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Zhawnyak Ihar, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  c) 20 décembre 2010, Nyestser Aleh, 10 jours d'emprisonnement;  d) 20 décembre 2010, Trybushewski Kiryl, 10 jours d'emprisonnement;  e) 20 décembre 2010, Murashkevich Vyachaslav, 10 jours d'emprisonnement.</p> <p>A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.</p>
20.	Yuferytsyn, Dzmitry Viktaravich  (Iuferytsyn, Dzmitry Viktaravich)  Yuferitsyn, Dmitri (Dmitry) Viktorovich  (Yuferitsin, Dmitri Viktorovich;  Iuferitsyn, Dmitri Viktorovich)	Юферыцын Дзмітрый Віктаравіч	Юферицын Дмитрий Викторович		<p>Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2010, il a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des amendes ou à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants:</p> <p>a) 20 décembre 2010, Charukhin Kanstantsin, 30 unités de base journalières (1 050 000 BLR);  b) 20 décembre 2010, Yarmola Mikalay, 15 jours d'emprisonnement;  c) 20 décembre 2010, Halka Dzmitry, 10 jours d'emprisonnement;  d) 20 décembre 2010, Navumaw Viktar, 12 jours d'emprisonnement;  e) 20 décembre 2010, Haldzenka Anatol, 10 jours d'emprisonnement.</p>

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom en biélorusse	Nom en russe	Lieu et date de nais-sance	Fonction
					A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.
21.	Ziankevich, Valiantsina Mikalaеuna  (Zyankevich, Valyantsina Mikalayeuna)  Zenkevich, Valentina Nikolaevna	Зянькевіч Валянціна Мікалаеўна	Зенькевич Валентина Николаевна		Juge au tribunal d'arrondissement de Leninski (Minsk). En 2010, elle a condamné des représentants de la société civile ayant participé à des manifestations pacifiques à des peines d'emprisonnement dans les cas suivants: a) 20 décembre 2010, Yarmolaw Yahor, 12 jours d'emprisonnement; b) 20 décembre 2010, Palubok Alyaksandr, 15 jours d'emprisonnement; c) 20 décembre 2010, Mikhalkin Zakhar, 10 jours d'emprisonnement; d) 20 décembre 2010, Smalak Syarhey, 15 jours d'emprisonnement; e) 20 décembre 2010, Vassilewski Alyaksandr, 15 jours d'emprisonnement.  A infligé à plusieurs reprises des peines d'emprisonnement à des personnes ayant participé à des manifestations pacifiques et, par voie de conséquence, a une responsabilité dans la répression exercée à l'encontre de la société civile et de l'opposition démocratique en Biélorussie.

# RECOMMANDATIONS

## RECOMMANDATION DU CONSEIL

du 21 février 2012

sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (huitième FED) pour l'exercice 2010

(2012/127/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la quatrième convention ACP-CEE, signée à Lomé le 15 décembre 1989 <sup>(1)</sup> et modifiée par l'accord signé à Maurice le 4 novembre 1995 <sup>(2)</sup>,

vu l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du second protocole financier de la quatrième convention ACP-CE <sup>(3)</sup> (ci-après dénommé «accord interne»), instituant, entre autres, un huitième Fonds européen de développement (huitième FED), et notamment son article 33, paragraphe 3,

vu le règlement financier du 16 juin 1998 applicable à la coopération pour le financement du développement en vertu de la quatrième convention ACP-CE <sup>(4)</sup>, et notamment ses articles 66 à 74,

ayant examiné le compte de gestion et le bilan afférents aux opérations du huitième FED, arrêtés au 31 décembre 2010, ainsi que le rapport annuel de la Cour des comptes sur les activités relevant des huitième, neuvième et dixième Fonds européens de

développement (FED) <sup>(5)</sup> relatif à l'exercice 2010, accompagné des réponses de la Commission figurant dans ledit rapport,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 33, paragraphe 3, de l'accord interne, la décharge de la gestion financière du huitième FED doit être donnée à la Commission par le Parlement européen sur recommandation du Conseil.
- (2) L'exécution, dans leur ensemble, des opérations du huitième FED pendant l'exercice 2010 par la Commission a été satisfaisante,

RECOMMANDE au Parlement européen de donner décharge à la Commission de l'exécution des opérations du huitième FED pour l'exercice 2010.

Fait à Bruxelles, le 21 février 2012.

*Par le Conseil*  
*La présidente*  
M. VESTAGER

<sup>(1)</sup> JO L 229 du 17.8.1991, p. 3.

<sup>(2)</sup> JO L 156 du 29.5.1998, p. 3.

<sup>(3)</sup> JO L 156 du 29.5.1998, p. 108.

<sup>(4)</sup> JO L 191 du 7.7.1998, p. 53.

<sup>(5)</sup> JO C 326 du 10.11.2011, p. 251.

**RECOMMANDATION DU CONSEIL****du 21 février 2012****sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (neuvième FED) pour l'exercice 2010**

(2012/128/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 <sup>(1)</sup> et modifié par l'accord signé à Luxembourg le 25 juin 2005 <sup>(2)</sup>,

vu l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du protocole financier de l'accord de partenariat entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté européenne et ses États membres, signé à Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000, et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE <sup>(3)</sup> (ci-après dénommé «accord interne»), instituant, entre autres, un neuvième Fonds européen de développement (neuvième FED), et notamment son article 32, paragraphe 3,

vu le règlement financier du 27 mars 2003 applicable au 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement <sup>(4)</sup>, et notamment ses articles 96 à 103,

ayant examiné le compte de gestion et le bilan afférents aux opérations du neuvième FED, arrêtés au 31 décembre 2010,

ainsi que le rapport annuel de la Cour des comptes sur les activités relevant des huitième, neuvième et dixième Fonds européens de développement (FED) <sup>(5)</sup> relatif à l'exercice 2010, accompagné des réponses de la Commission figurant dans ledit rapport annuel,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 32, paragraphe 3, de l'accord interne, la décharge de la gestion financière du neuvième FED doit être donnée à la Commission par le Parlement européen sur recommandation du Conseil.
- (2) L'exécution, dans leur ensemble, des opérations du neuvième FED pendant l'exercice 2010 par la Commission a été satisfaisante,

RECOMMANDE au Parlement européen de donner décharge à la Commission de l'exécution des opérations du neuvième FED pour l'exercice 2010.

Fait à Bruxelles, le 21 février 2012.

*Par le Conseil*

*La présidente*

M. VESTAGER

<sup>(1)</sup> JO L 317 du 15.12.2000, p. 3.

<sup>(2)</sup> JO L 287 du 28.10.2005, p. 4.

<sup>(3)</sup> JO L 317 du 15.12.2000, p. 355.

<sup>(4)</sup> JO L 83 du 1.4.2003, p. 1.

<sup>(5)</sup> JO C 326 du 10.11.2011, p. 251.

**RECOMMANDATION DU CONSEIL****du 21 février 2012****sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (dixième FED) pour l'exercice 2010**

(2012/129/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 <sup>(1)</sup> et modifié par l'accord signé à Luxembourg le 25 juin 2005 <sup>(2)</sup>,

vu l'accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement des aides de la Communauté au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2008-2013 conformément à l'accord de partenariat ACP-CE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE <sup>(3)</sup> (ci-après dénommé «accord interne»), instituant, entre autres, le dixième Fonds européen de développement (dixième FED), et notamment son article 11, paragraphe 8,

vu le règlement (CE) n° 215/2008 du Conseil du 18 février 2008 portant règlement financier applicable au 10<sup>e</sup> Fonds européen de développement <sup>(4)</sup>, et notamment ses articles 142 à 144,

ayant examiné le compte de gestion et le bilan afférents aux opérations du dixième FED, arrêtés au 31 décembre 2010, ainsi

que le rapport annuel de la Cour des comptes sur les activités relevant des huitième, neuvième et dixième Fonds européens de développement (FED) <sup>(5)</sup> relatif à l'exercice 2010, accompagné des réponses de la Commission figurant dans ledit rapport annuel,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 11, paragraphe 8, de l'accord interne, la décharge de la gestion financière du dixième FED doit être donnée à la Commission par le Parlement européen sur recommandation du Conseil.
- (2) L'exécution, dans leur ensemble, des opérations du dixième FED pendant l'exercice 2010 par la Commission a été satisfaisante,

RECOMMANDE au Parlement européen de donner décharge à la Commission de l'exécution des opérations du dixième FED pour l'exercice 2010.

Fait à Bruxelles, le 21 février 2012.

*Par le Conseil*

*La présidente*

M. VESTAGER

<sup>(1)</sup> JO L 317 du 15.12.2000, p. 3.

<sup>(2)</sup> JO L 287 du 28.10.2005, p. 4.

<sup>(3)</sup> JO L 247 du 9.9.2006, p. 32.

<sup>(4)</sup> JO L 78 du 19.3.2008, p. 1.

<sup>(5)</sup> JO C 326 du 10.11.2011, p. 251.

## RECTIFICATIFS

**Rectificatif à la décision 2010/570/UE, Euratom du Conseil du 13 septembre 2010 portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2010 au 20 septembre 2015**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 251 du 25 septembre 2010)

Page 16, à l'annexe, liste des membres, pour la France:

au lieu de: «M. Jean-Paul PANZANI

*Membre du comité exécutif, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)»*

lire: «M. Jean-Paul PANZANI

*Vice-président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) et président de la Fédération des mutuelles de France (FMF)».*

---





## Prix d'abonnement 2012 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + DVD annuel	22 langues officielles de l'UE	1 310 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	840 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, DVD mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), DVD, une édition par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

L'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un DVD multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne* donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un «Avis au lecteur» inséré dans le *Journal officiel de l'Union européenne*.

## Ventes et abonnements

Les abonnements aux diverses publications payantes, comme l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

[http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)

**EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le *Journal officiel de l'Union européenne* et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.**

**Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: <http://europa.eu>**

